



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Mouvement au Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz.

Le 26 mars 2007

**Bruno Le Minier** quitte le poste de secrétaire général le 30 mars, après quatre ans consacrés à la mise en oeuvre de l'organisation administrative et financière du CNV et notamment de la perception en direct de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

A la même date, **Jean-Christophe Bonneau** rejoint le CNV sur le poste nouvellement créé de directeur administratif et financier; Jean-Christophe Bonneau est l'actuel secrétaire général de l'ONDA, Office National de Diffusion Artistique.

**Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV)** est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2006, près de 15 millions d'euros de taxe ont été déclarés. Ils ont permis de distribuer 837 aides, pour un montant dépassant les 14 millions d'euros. Le CNV compte aujourd'hui 1 279 entreprises de spectacles affiliées.

### Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40  
[frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr) / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>